

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 3 avril 2026

CREATION D'UNE UNITE FAMILIALE D'ACCUEIL COLLECTIF (UFAC)
SUR LA COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Dominique HÉBERT

Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 4
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

C'est une réelle satisfaction de voir le département accompagner la mise en œuvre de cette action par la ville de Cherbourg en Cotentin.

Notre collègue l'a dit cette Unité Familiale d'Accueil Collectif (UFAC) est un mode d'accueil innovant et hybride, à mi-chemin entre la crèche familiale et la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Son intérêt réside dans sa capacité à répondre simultanément aux besoins des familles, des professionnels et de la collectivité.

En effet les enjeux sont forts dans le secteur de la Petite Enfance, entre les nombreux départs en retraite des assistantes maternelles et la pénibilité de ce métier, les tensions sont fortes pour recruter de nouveaux professionnels.

Ce projet expérimental imaginé dans le cadre du PESL de la ville et en partenariat avec la CAF doit permettre de rendre ce travail plus attractif, donner envie à des jeunes de s'engager dans cette voie. Ce projet prévoit également de pouvoir en faire une crèche école afin de former et professionnaliser les personnes intéressées par ce métier de la petite enfance.

Imaginé par la majorité municipale sortante, j'espère qu'il sera poursuivi, mais je n'en doute pas.

M. le président, ce que nous vous proposons, c'est que le département soit attentif à cette expérimentation et que si elle atteint ses objectifs, que nous soyons à l'avenir facilitateur pour dupliquer cette action dans tout le département car les difficultés de recrutement dans les métiers de la petite enfance, tout comme dans les services d'aide à domicile pour les séniors sont réelles sur l'ensemble du territoire.

Pour conclure, mais vous l'avez déjà compris, nous voterons cette délibération.